

The background of the entire page is a photograph of a large, open-air structure made of many thin, curved bamboo poles that fan out from the ground to form a wide, flat roof. Three men are sitting on a low concrete wall in the foreground, and a black cow is standing in the grass to the right. The scene is set in a lush green field with trees in the background.

#EnablingChange

Rapport d'activités 2022-2023



Caroline Gennez
Ministre de la Coopération au développement
et de la Politique des Grandes villes

Avant-propos

L'an dernier, nous avons posé plusieurs jalons importants. Un nouveau contrat de gestion a été conclu entre l'État belge et Enabel. Les programmes pays avec le Congo et le Mozambique ont eux aussi été renouvelés. Et nous espérons en conclure trois autres en 2023. La somme de tous ces jalons se traduit par un cadre important dans lequel Enabel est à même de poursuivre le déploiement de ses activités.

Et ce, sur fond d'un monde toujours plus imprévisible. Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, une nouvelle guerre brutale se déroule, pour la première fois depuis des décennies, sur le sol européen. La guerre et les séquelles de la pandémie ont fait flamber les prix des denrées alimentaires et de l'énergie à travers le monde.

Les conséquences de la crise climatique, avec ses phénomènes climatiques toujours plus extrêmes, se font sentir un peu partout. Toutes ces crises entraînent une hausse du nombre de personnes dans le besoin. À l'heure actuelle, notre planète compte pas moins de 32,5 millions de personnes réfugiées. En 2022, plus de 103 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur habitation en raison de violences ou de catastrophes naturelles.

Nous sommes donc face à un choix : soit nous nous retranchons derrière des portes closes et faisons l'autruche en espérant que les problèmes se résoudront d'eux-mêmes, soit nous reconnaissons ces problèmes et faisons quelque chose pour y remédier.

Et c'est précisément ce que font au quotidien les centaines d'employés d'Enabel, que ce soit à Bruxelles, Kinshasa ou Ramallah. Animés d'une ouverture d'esprit et avec un objectif clair en tête, ils et elles s'attaquent, dans le monde entier, aux problèmes, en collaboration avec les organisations

partenaires. Ce faisant, Enabel a démontré à plusieurs reprises que la solidarité fonctionne.

Et ce n'est pas une sinécure. La Coopération belge est en effet essentiellement active dans des endroits où les besoins sont grands. C'est précisément dans nos pays partenaires qu'on relève la plus forte concentration d'extrême pauvreté. Ces pays sont par ailleurs les plus vulnérables au changement climatique. Les droits humains, la démocratie et le bon fonctionnement de l'État de droit y sont loin de couler de source.

Notre coopération n'a dès lors pas pour mission de soutenir des gouvernements ou des régimes - elle est là pour aider les personnes. Des personnes ordinaires avec des rêves ordinaires.

Ce dont les personnes rêvent au Congo ou au Sénégal n'est pas tellement différent des préoccupations rencontrées à Malines ou à La Louvière : un toit au-dessus de leur tête, un travail qui fait bouillir la marmite, un environnement dans lequel les enfants peuvent grandir et apprendre en toute sécurité et liberté. En bref, avancer dans la vie.

Et sur ce plan, Enabel peut se targuer de bons résultats : de l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin à l'utilisation du biogaz à usage domestique en passant par l'investissement dans la protection sociale. Les nombreux programmes et projets sont décrits dans le présent rapport annuel. Chaque euro investi dans un enfant qui peut poursuivre sa scolarité plutôt que devoir aller travailler est un euro correctement dépensé.

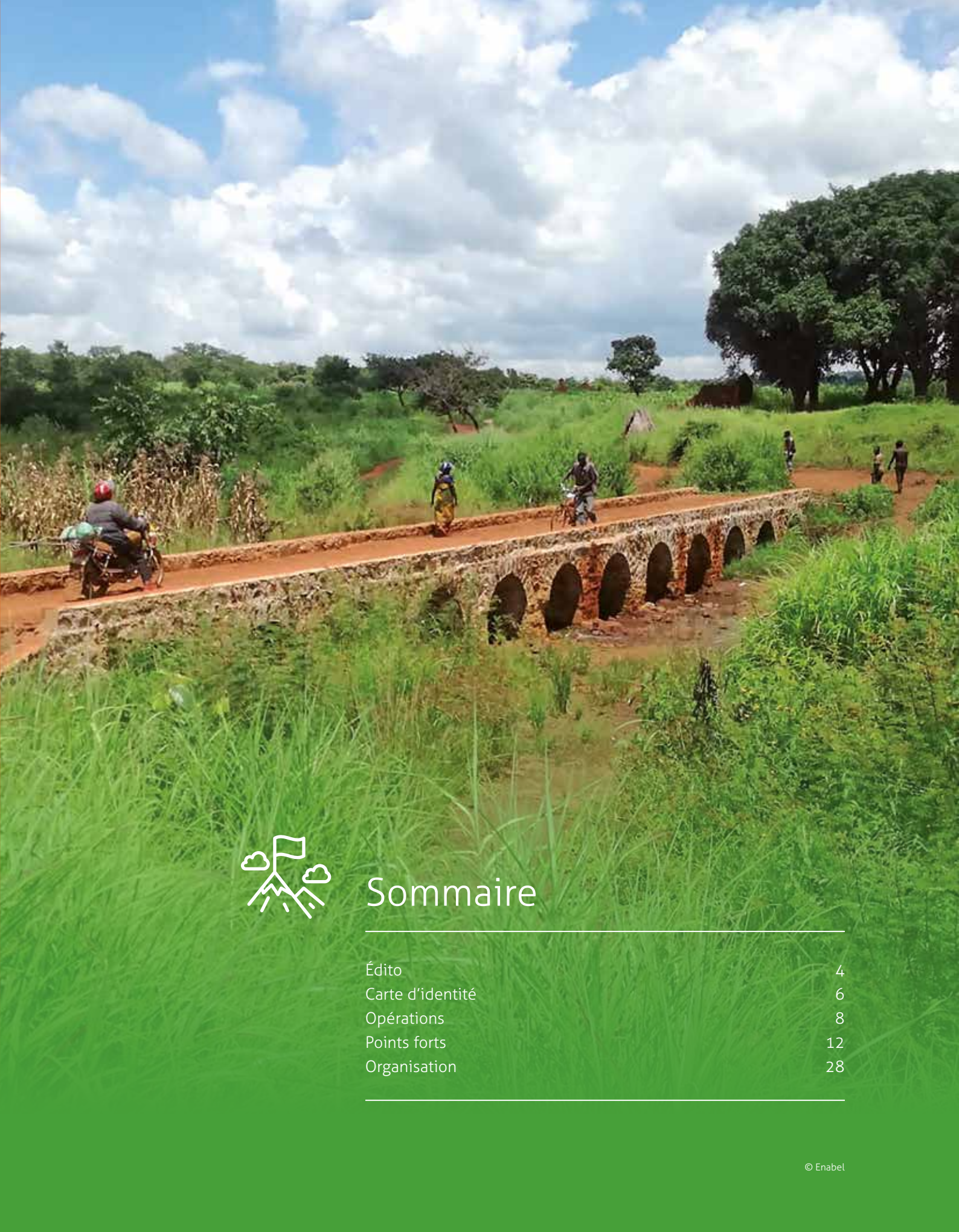
La crise climatique constitue l'un des plus grands défis à notre prospérité. Et l'exemple par excellence prouvant la nécessité absolue de la coopération

internationale. Se contenter d'ériger des murs chez soi n'empêchera pas la prochaine inondation. Si les personnes vivant au Mozambique peuvent mieux se préparer aux effets du réchauffement climatique, il y a moins de risques qu'elles aient à fuir après une énième tempête violente ou mauvaise récolte. Et pour cela aussi, nos partenaires peuvent compter sur l'engagement d'Enabel.

Maintenant que la vision à court terme, l'intérêt personnel et la violence brutale gagnent à nouveau du terrain, il est d'autant plus important que nous fassions contrepoids, dans le monde entier, à l'influence de plus en plus prédominante des régimes autoritaires qui méprisent les droits humains. Avoir des extrêmes au pouvoir rime avec recul de la prospérité. Dans ce cas, ce sont les droits des filles et des femmes qui sont les premiers à être mis sous pression. Et lorsque les femmes et les filles sont opprimées, c'est toute la société qui s'appauvrit.

Cela aussi représente un défi de taille à relever dans nos pays partenaires. Malgré ces circonstances difficiles, Enabel continue d'étendre ses activités. Nous allons précisément là où peu d'autres s'aventurent. Cela nous permet d'engager un dialogue avec les gouvernements et de mettre sur la table des questions épineuses, telles que les droits humains et la corruption.

La solidarité internationale n'est pas une question de choix, où nous investissons soit dans notre propre société, soit dans les personnes dans le besoin dans le reste du monde. La solidarité internationale n'est pas non plus une question de charité. C'est juste une question de bon sens. Renforcer les populations à travers le monde, c'est aussi renforcer notre propre population. Investir dans la solidarité internationale revient à investir dans l'avenir de chacune.



Sommaire

Édito	4
Carte d'identité	6
Opérations	8
Points forts	12
Organisation	28

Édito



Jean Van Wetter
Directeur général



Delphine Moralis
Présidente du Conseil d'administration

Le chaînon manquant

Enabel nourrit des objectifs ambitieux qui sont couchés sur papier dans la stratégie #ActForImpact. «Au-delà de l'aide» est l'un d'entre eux. Que devons-nous nous figurer à ce propos ?

En 2050, une personne sur quatre dans le monde sera africaine. En 2100, ce sera presque une personne sur deux. Tels sont les faits. Alors que la population européenne vieillit et stagne, l'âge médian en Afrique est de 20 ans. Le développement du continent africain est donc une opportunité extraordinaire pour l'Europe et le monde. L'Afrique est un foyer de créativité et d'innovation et nous sommes convaincus que les grandes inventions de demain viendront d'Afrique.

Dans ce contexte, notre modèle de coopération doit être complètement transformé, et nous sommes fiers des récents changements de stratégie et d'attitude d'Enabel à cet égard. Cela fait bien longtemps qu'il n'est plus question de relations Nord-Sud ; il s'agit à présent de partenariats à part entière avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient, d'une coopération d'égal à égal, d'idées et d'innovations partagées qui ne proviennent absolument plus exclusivement de « notre côté ».

Cela fait bien longtemps aussi que nous ne parlons plus uniquement de l'expertise que nous pouvons offrir en tant qu'agence. Notre rôle a évolué et nous offrons désormais aussi un savoir-faire belge, et même européen.

La Belgique possède une expertise de qualité sur le plan institutionnel, dans certains thèmes et secteurs, certaines industries... Et c'est précisément ce que recherchent nos partenaires : un savoir-faire et une expérience dans des domaines qui transcendent la coopération au développement. Ainsi, la Belgique produit de grandes quantités de vaccins ; notre recherche scientifique en matière de vaccins est de niveau

international ; quant à notre cadre réglementaire pour la production et la vente de vaccins, il est fiable. C'est la combinaison de ces éléments, une sorte d'écosystème pharmaceutique que nous nous efforçons de mettre en place avec le Sénégal, le Rwanda et l'Union africaine. Sa réussite passe par une collaboration avec un large éventail de partenaires diversifiés. Nous parvenons progressivement à assumer ce rôle de « broker », à être reconnus en tant que « hub » de l'expertise belge et européenne. En compagnie de nos partenaires en Afrique et au Moyen-Orient, nous recherchons l'expertise belge la plus appropriée au sein des différents ministères et organismes dans l'optique d'œuvrer à la création de cet écosystème. Il peut s'agir tant des soins de santé que de l'enseignement, du développement urbain ou encore de la sécurité, pour n'en citer que quelques-uns.

Enabel a conclu des dizaines d'accords de coopération avec des services publics, instituts de recherche, centres de connaissances et universités belges. Est-il difficile de les persuader de rejoindre l'aventure ?

Tous les partenaires doivent bien sûr trouver une valeur ajoutée à cette collaboration, sans quoi ils laissent tomber. Sur ce plan, nous devons encore plus et mieux expliquer quelle peut être cette valeur ajoutée pour les acteurs belges. Il y a là également un rôle pour la politique et les médias, qui peuvent contribuer à promouvoir cette vision plus moderne de la coopération internationale.

Il nous faut expliquer au grand public que l'Afrique est un continent de possibilités, une pépinière d'idées et d'innovation. Les expert-es belges de nos ministères peuvent utilement partager leurs connaissances et expérience avec leurs homologues africain-es et ils et elles tireront de cette collaboration à

tout le moins autant d'inspiration et de motivation pour leur propre travail. De tels partenariats s'avèrent également intéressants pour notre pays d'un point de vue stratégique, car ils confèrent à la Belgique un certain rayonnement tout en renforçant notre crédibilité à l'étranger. La coopération au développement n'est pas un passage obligé, une œuvre caritative. Elle représente un instrument stratégique des priorités de la Belgique, une partie de la vision à dix ans que devrait avoir notre pays. Il faut faire le lien entre la coopération au développement et les connaissances que la Belgique souhaite développer dans plusieurs secteurs choisis, comme les énergies renouvelables (parcs éoliens offshore, hydrogène vert), les vaccins, les approches sociales innovantes...

Comment décririez-vous l'ADN d'Enabel ?

Ce qui nous caractérise, c'est le fait – en toute modestie – que nous connaissons bien les pays et le contexte dans lesquels nous travaillons. Nos moyens financiers sont ce qu'ils sont, mais notre plus grande richesse, ce sont nos employé-es. Nonante pour cent de notre personnel travaillent dans les 21 pays où nous sommes actifs et dans les projets. Leurs connaissances et leur savoir-faire n'ont pas de prix. Mais notre expertise va bien au-delà de ça : grâce aux accords de coopération conclus avec des services publics et des centres de recherche, Enabel est en mesure d'offrir un incroyable arsenal de connaissances dans une grande variété de secteurs. Troisièmement, nous avons le grand avantage d'être présent-es dans les ministères où sont prises les décisions et d'œuvrer également, dans le cadre de la mise en œuvre concrète de projets, avec les autorités locales qui traduisent les décisions adoptées en actes réels.

Ces dernières années, nous avons peut-être un peu trop misé sur le fonctionne-

ment du projet et n'avons pas suffisamment accordé d'attention à ce levier institutionnel. Il nous faudra dès lors entamer un mouvement de rattrapage les prochaines années ; c'est en effet au niveau institutionnel que vous pouvez vraiment faire bouger les choses.

Quels changements proposez-vous encore pour conserver notre pertinence ?

Dans la perspective de nos ambitions 2030, nous sommes sur la bonne voie et nous avons déjà parcouru un long chemin. Quoi qu'il en soit, si nous voulons conserver notre pertinence, il nous faut abattre plusieurs murs. Plus que jamais, nous devons collaborer avec d'autres acteurs, avec les entreprises, des organisations, la diaspora, des services publics... Ce que nous appelons « développement » n'est assurément pas le monopole d'agences comme Enabel. Le développement d'un pays et la création de richesses passent immanquablement par une collaboration entre les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile. Chacun doit jouer son rôle et il est préférable de le faire ensemble, et non côte à côte.

Commençons tout d'abord par parler de coopération internationale, sur un pied d'égalité avec nos partenaires, par poser des choix déterminés et par mobiliser, avec beaucoup de conviction, en tant que Team Belgium l'expertise de l'ensemble de notre pays, y compris – et sans faire preuve de naïveté – le secteur privé. Et ce, sans oublier la diaspora dans l'aventure. Nous devons aussi avoir l'honnêteté et le courage de rappeler à nos partenaires leurs obligations et les responsabiliser. Lorsqu'un projet tourne mal ou menace d'être récupéré, nous devrions avoir le courage de « tirer la prise ».

Ainsi, si vous voulez appuyer le système éducatif d'un pays pour en améliorer l'efficacité ou pour mettre en œuvre des réformes, mais que vous savez que les enseignant-es sont peu voire non payé-es, vous vous rendez tout de même compte que vous allez droit à l'échec ? Pourquoi n'aurions-nous alors pas le droit d'imposer des conditions préalables comme le paiement d'un salaire décent aux enseignant-es avant de commencer à soutenir le système éducatif ? Nous devrions parfois pouvoir être plus sélectif-ves et plus flexibles lorsque le contexte l'exige. Il n'y a pas la moindre

raison pour laquelle « notre » secteur, l'industrie de la coopération internationale, devrait adopter d'autres règles qu'un projet de développement en Belgique. Il y a lieu de « désindustrialiser » la coopération au développement classique. Les coopérant-es n'existent pas. Nous ne travaillons pas pour nos propres honneur et gloire, mais bien pour donner un petit coup de pouce là où nous le pouvons.

Récemment, lors d'une réunion de services d'exportation belges et d'entrepreneur-es belges et congolais-es de la diaspora, on s'est rendu compte qu'ils et elles ne connaissent pas notre agence, alors que nous sommes des alliés naturels – dans le cas présent – dans le cadre de la coopération avec le Congo. Cela n'a aucun sens de travailler côte à côte et de rester aveugles à nos pairs. Les membres de la diaspora investissent dans leur pays d'origine par le biais d'envois de fonds et occupent parfois des postes influents dans les structures gouvernementales de leur pays. C'est là une donne importante pour notre travail.

Mais nous apprenons. Dans nos projets « classiques », nous nous assurons que la formation professionnelle dans un pays est mieux en adéquation avec les besoins du marché du travail, et ce, en collaboration avec le secteur éducatif, les services de réinsertion professionnelle et les entreprises. Nous mettons de même en œuvre toute une série de projets qui expérimentent la « mobilité professionnelle ». Ainsi, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, nous recherchons de concert avec des organisations patronales de petites entrepreneur-es promoteur-es que nous mettons ensuite en contact avec des entreprises en Belgique en vue d'échanger des idées et de prospecter de nouveaux marchés. Dans le même temps, nous mettons les membres de la diaspora ouest-africaine de Belgique en contact avec des organisations au Sénégal et en Côte d'Ivoire afin de les inciter à investir dans leur pays et d'y démarrer ou soutenir des activités économiques.

Disposez-vous des instruments appropriés pour mettre en pratique cette nouvelle évolution ?

Nous devons adapter nos instruments à la réalité. Jusqu'à aujourd'hui, notre principal outil est le don, soit un appui financier aux pays en difficulté. L'Afrique est néanmoins un

continent comptant 54 pays, chacun d'eux possédant ses propres visage, caractère et contexte. Il y a ainsi des pays vulnérables affichant des risques plus élevés, ceux du Sahel notamment. Mais aussi des pays comme le Sénégal, le Rwanda ou encore l'Ouganda où mobiliser d'autres instruments.

Et même au sein d'un même pays, il peut y avoir d'énormes différences régionales en termes de sécurité et de prospérité. La tendance actuelle est que les populations se déplacent de plus en plus vers les villes, que les villes se développent plus rapidement et que les inégalités entre zones urbaines et rurales se creusent. Il nous faut élargir notre gamme pour pouvoir réagir de façon adéquate à chaque situation spécifique. Il se pourrait donc qu'une approche régionale s'avère plus judicieuse qu'un travail au niveau national.

Que peut en réalité signifier une agence telle qu'Enabel ? Votre résultat d'exploitation s'élève à 340 millions d'euros. Si cela représente certes une belle somme en soi, elle équivaut « seulement » au budget annuel d'un hôpital urbain à Bruxelles.

Ces dernières années, notre chiffre d'affaires a connu une forte progression pour passer de 227 millions d'euros en 2018 à 340 en 2022. C'est là une hausse considérable que nous pouvons réaliser grâce à la coopération gouvernementale belge, car nous nous en servons comme levier de prospection d'autres sources de financement également. Non seulement bénéfique pour Enabel, elle contribue de même à l'image de la Belgique à l'étranger. Bien entendu, nous devons continuer à faire preuve de modestie et de réalisme. Ce n'est pas avec les moyens dont nous disposons que nous allons intégrer l'Afrique. Toutefois, si nous les utilisons avec intelligence, nous pourrions bien faire la différence. Notre force, c'est l'appui institutionnel que nous offrons, en qualité de partenaire privilégié des services publics, dans nos pays d'activité. Nous pouvons réellement amorcer le changement à la source, en positionnant nos expert-es dans les ministères. Ainsi, notre programme au Mozambique a beau être modeste, notre expert en financement climat au sein du ministère des Finances conseille le gouvernement mozambicain sur la manière dont il peut obtenir le financement de ses plans climatiques. Tout cela a un impact.

Carte d'identité

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute la coopération gouvernementale belge et met en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales.

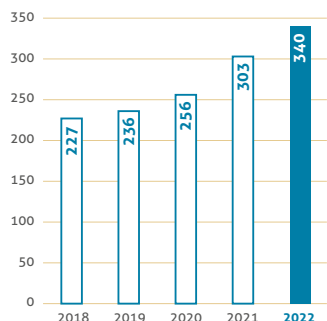
Activités

Volume

+340 millions d'euros

Évolution

(en millions d'euros)



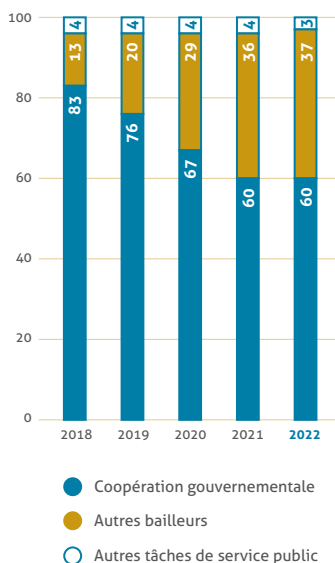
Projets

170 en cours

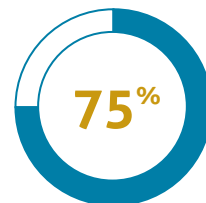
Expérience

+20 ans

Répartition selon le type d'activité (en %)

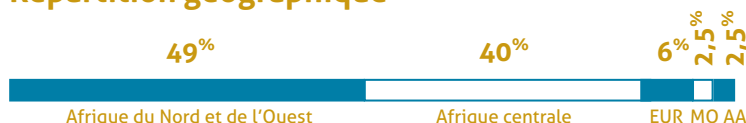


75% des activités sont réalisées dans des contextes fragiles*



* Contexte fragile : où le gouvernement et les institutions publiques n'ont pas les moyens ou la volonté politique de protéger la population, de gérer efficacement les affaires publiques et de combattre la pauvreté.

Répartition géographique

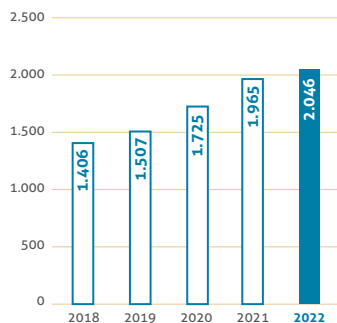


EUR = Europe | MO = Moyen-Orient | AA = Afrique australe

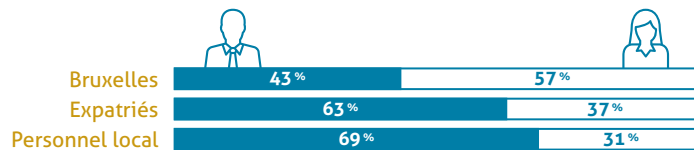
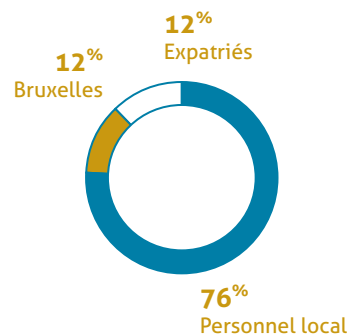
Ressources humaines

Personnel
2.046

Évolution



Répartition



Notre stratégie genre se focalise encore et toujours sur l'atteinte d'un meilleur équilibre homme/femme au sein de notre personnel.

Nationalités
40

Recrutements
573

#JobsThatMatter

A quoi ressemble le travail chez Enabel ?

Scannez le code QR pour regarder les témoignages de Feten en Hannah.



Feten Jerbi travaille à Kisangani (RD Congo) dans le cadre d'un projet visant à renforcer la formation professionnelle.



Hannah Nayoga, originaire d'Ouganda, a commencé comme stagiaire chez Enabel. Elle est maintenant responsable d'un projet sur la formation et l'éducation des enseignants.



Opérations

Préparation et démarrage de nouveaux programmes de coopération

Stratégies pays

En 2022, de nouvelles stratégies ont été préparées pour 8 pays partenaires : RD Congo, Ouganda, Tanzanie, Mozambique, Maroc, Burkina Faso, Bénin et Guinée. Ces stratégies sont le prélude aux futurs programmes de coopération concrets, et tiennent compte des résultats atteints et non atteints par les programmes de coopération précédents.

Signature de nouveaux programmes de coopération

En 2022, l'État belge s'est engagé à mettre en œuvre quatre nouveaux programmes de coopération : en RD Congo (250 millions d'euros), en Ouganda (68 millions d'euros), au Mozambique (25 millions d'euros) et en Tanzanie (25 millions d'euros). La coopération avec ces pays vise une amélioration structurelle et durable des conditions de vie de groupes vulnérables vivant dans la pauvreté.

En RD Congo, la coopération se focalise sur quatre piliers : la valorisation des jeunes, l'amélioration de l'accès aux services sociaux, l'amélioration de la sécurité alimentaire, et la promotion de la bonne gouvernance et des droits humains. En Ouganda, au cours des cinq prochaines années, nous continuerons à nous concentrer sur la formation professionnelle et le travail décent, ainsi que sur l'accès aux services sociaux et la gouvernance locale. Au Mozambique, nous renforçons les partenaires institutionnels et les accompagnons vers une économie résiliente au changement climatique et à faible émission de carbone. Enfin, en Tanzanie, dans la région de Kigoma, nous aidons les filles et les jeunes femmes à trouver des emplois décents et verts. Dans tous ces pays, une attention particulière est accordée aux communautés vulnérables des zones rurales et urbaines.

Démarrage de programmes de coopération

Les deux programmes régionaux (Climat au Sahel, et Protection sociale en Afrique centrale) ainsi que les programmes de coopération avec la Palestine et le Niger signés en 2021 pour une période de cinq ans ont effectivement débuté en 2022.

Le programme thématique Climat au Sahel (50 millions d'euros) a pour objectif principal d'améliorer la gestion

intégrée des ressources naturelles et de réhabiliter durablement les écosystèmes dans une zone de 400 km² au Sahel. Ce programme s'inscrit dans la lutte contre la désertification et les effets négatifs du changement climatique, et vise à renforcer la résilience de plus de 600.000 personnes vivant dans des conditions difficiles dans des régions vulnérables du Sahel, en l'occurrence au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

Le deuxième programme thématique, axé sur la protection sociale en Afrique centrale (50 millions d'euros), inclut des projets en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Quelque 60.000 personnes y bénéficient d'une meilleure protection sociale, et 20.000 demandeurs et demandeuses d'emploi d'un accompagnement leur permettant de décrocher un meilleur travail décent. Plus de deux millions de personnes sont informées sur les droits et les normes applicables au travail, de même que sur une protection sociale correcte. Certaines activités seront également mises en œuvre en collaboration avec des partenaires burundais.

Le programme de coopération avec la Palestine (70 millions d'euros) a effectivement débuté en 2022 à l'issue d'une phase d'étude et de lancement. Il se focalisera au cours des cinq prochaines années sur le renforcement des jeunes ainsi que sur le climat et l'environnement. L'objectif, partagé avec les partenaires palestiniens, est d'encadrer, de former et de mettre au travail quelque 27.000 jeunes palestinien·nes de sorte à développer leur participation active et leur esprit critique. Enabel ambitionne par ailleurs de réduire l'empreinte écologique et les gaz à effet de serre émis par 1,6 million de Palestinien·nes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Le nouveau programme de coopération au Niger (50 millions d'euros) a été lancé rapidement afin d'assurer la continuité avec le programme touchant à sa fin. À l'instar du précédent programme, il vise à promouvoir la protection sociale et l'équité sociale, ainsi que le développement agropastoral et l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Nouveaux projets pour des mandants tiers

Outre les quatre nouveaux programmes pour le compte de l'État belge, Enabel a signé en 2021 des accords de collaboration avec l'Union européenne, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale, les Pays-Bas, LuxDev, l'AFD et l'agence suédoise SIDA en vue de consolider nos programmes dans 11 pays, dont la Côte d'Ivoire, la Mauritanie et la Tunisie. Il s'agit au total de 27 nouveaux contrats pour un montant total de 213 millions d'euros. 43 % de ces nouveaux contrats portent sur la lutte contre les inégalités sociales et économiques, 30 % sur la lutte contre le changement climatique, 15 % sur les défis de la mobilité humaine et 12 % sur la paix et la sécurité.

Passage au nouveau contrat de gestion

Entré en vigueur le 1er janvier 2023, le nouveau contrat de gestion conclu entre l'État belge et Enabel vise une plus grande flexibilité et efficacité dans le cycle de programmation. La réduction du nombre d'étapes pendant la phase de préparation d'un programme de coopération, la simplification des processus, la production de documents plus concis et l'octroi d'une place prépondérante aux partenaires visent à accroître l'implication de ces derniers et à assurer la durabilité. De plus, la recherche d'une « approche globale » dans un cadre belge et européen devrait encore améliorer la cohérence de l'aide belge.

Pôle de la coopération internationale en Belgique

L'augmentation du nombre de projets belges et européens, et la coopération croissante avec d'autres agences et organisations renforcent la position d'Enabel en tant qu'acteur européen majeur.

Cette évolution est conforme à l'ambition d'Enabel de se positionner comme la « plaque tournante » de la coopération internationale en Belgique. Les bureaux d'Enabel deviennent un lieu de rencontre pour les agences impliquées dans des initiatives européennes. La présence physique de ce personnel « européen » dans les bureaux d'Enabel facilite la coopération, l'échange d'expériences, la cohérence, l'innovation et l'efficacité de la mise en œuvre des projets. La localisation des bureaux d'Enabel à Bruxelles, à quelques pas des institutions européennes, est également un atout pour l'agence.

Pour le compte de la Belgique

Nous mettons plusieurs projets en œuvre pour le compte du ou de la Ministre de la Coopération au développement. Le **Programme Junior** offre à de jeunes expert-es la possibilité de travailler dans la coopération internationale. Le **Trade for Development Centre** promeut le commerce équitable et durable tant en Belgique qu'à l'étranger, et organise chaque année en octobre la Semaine du commerce équitable. Le programme **BeGlobal** (précédemment Kruit et Annoncer la Couleur) conseille et encadre l'enseignement en Belgique en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale. **Wehubit** est un

mécanisme de financement qui soutient des projets prometteurs d'innovation sociale numérique en Afrique et au Moyen-Orient (depuis 2022, il est cofinancé par l'UE). Le **prix Awa** a vu le jour en 2022 pour favoriser l'entrepreneuriat féminin en Afrique et au Moyen-Orient.

Dans un contexte européen

Il existe également des projets financés par l'UE, menant des activités en Afrique et en Belgique, qui visent à favoriser la mobilité professionnelle (soit entrepreneuriale, soit dans le cadre d'un emploi salarié) entre la Belgique et le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie, respectivement : le Projet de mobilité entrepreneuriale entre la Belgique et le Sénégal (PEM Wecco'), le **Projet de mobilité entrepreneuriale entre la Côte d'Ivoire et la Belgique (PEM CIV)**, et le projet **Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de travail et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM - Maroc et Tunisie)**. Ces projets sont menés en collaboration avec de nombreux partenaires en Belgique et dans les pays partenaires (la Région flamande, la Région wallonne, l'Institut Egmont, Fedasil, l'Office des Étrangers, des organisations patronales, des services de l'emploi), l'Organisation internationale pour les migrations



© AU-EU D4D Hub - Tinssis Media PLC

et l'Organisation internationale du Travail. Ces projets emploient du personnel dans les pays mentionnés, ainsi que dans les bureaux d'Enabel à Bruxelles.

D'autres projets sont encore financés par différents partenaires et mis en œuvre par diverses agences, qui se réunissent parfois en consortium.

L'African Union-European Union Digital for Development (D4D) Hub est un projet qui aide des institutions africaines à créer un environnement propice à une transformation numérique inclusive et durable. Ce projet propose sur demande une assistance technique, favorise l'échange de connaissances et facilite les rencontres entre différentes parties prenantes. Financé par l'UE et des États membres de l'UE, il est mis en œuvre par Enabel, la GIZ, l'Estonie, l'AFD, Expertise France, et LuxDev, et son secrétariat se situe dans les bureaux d'Enabel.

La VET Toolbox (Vocational Education & Training) est un partenariat international qui entend consolider l'enseignement et la formation professionnels dans les pays africains, et atteindre une meilleure adéquation avec les besoins du marché du travail. Financée par l'UE et l'Allemagne, elle est mise en œuvre par Enabel, la GIZ, Expertise France, LuxDev et le British Council, et son secrétariat se situe dans les bureaux d'Enabel.

L'Initiative Team Europe Democracy (TED), une initiative de l'UE et de 14 États membres, dont la Belgique, vise à soutenir la démocratie en alignant mieux les projets européens (notamment en matière de lutte contre la corruption, de participation citoyenne, de gouvernance transparente, d'élections équitables, de médias libres, etc.).

Le projet est mis en œuvre par Enabel et la GIZ, et une partie du secrétariat est basée dans les bureaux d'Enabel.

Invest in Young Businesses in Africa (IYBA) est une initiative européenne qui veut favoriser en Afrique subsaharienne un climat favorable aux entreprises permettant à de jeunes entreprises et entrepreneur-es (essentiellement des jeunes et des femmes) de se développer et, partant, de créer des emplois. IYBA comprend trois éléments constitutifs, dont le volet SEED (Supporting Entrepreneurial Ecosystem Development) qui met l'accent sur le renforcement des capacités, le networking et l'échange d'expériences. Il est mis en œuvre par 5 agences (Enabel, Expertise France, la GIZ, SlovakAid et la SNV) au Sénégal, au Togo, au Bénin, au Kenya et en Afrique du Sud. L'équipe de projet à six membres, composée de personnes des différentes agences, est localisée dans les bureaux d'Enabel.



La Belgique joue un rôle clé dans l'initiative européenne visant à stimuler la fabrication de vaccins en Afrique

MAV+ (Manufacturing and Access to Vaccines, Medicines and health technology products in Africa) est une initiative européenne qui a vu le jour à la suite de la pandémie de COVID-19 et dans laquelle la Belgique a joué un rôle de premier plan grâce à son expertise et à des financements bilatéraux, non-gouvernementaux et multilatéraux.

MAV+ vise à promouvoir la production et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique. En collaboration avec l'Union africaine et l'Union européenne, il vise à porter la production africaine de vaccins à 60 % des besoins en vaccins de l'Afrique d'ici 2040.

La mise en œuvre technique du projet a été confiée, suite à des négociations entre l'administration, l'Allemagne, la France et la Commission européenne, à un consortium de trois agences européennes : Enabel, Expertise France et la GIZ. Enabel assure la coordination du consortium.

Les activités visent à guider l'Union européenne, les États membres, le Centre africain de prévention et de contrôle des maladies (Africa CDC) et le Partenariat pour la production de vaccins en Afrique (PAVM) sur les questions de réglementation pharmaceutique, le transfert de technologie et la gestion de

la propriété intellectuelle, le développement industriel et la coopération avec le secteur privé ainsi que la recherche et le développement des capacités. Cet appui devra permettre entre autres aux institutions réglementaires nationales d'atteindre un certain niveau de qualité (le 'niveau de maturité 3' selon la terminologie de l'Organisation mondiale de la Santé) afin d'autoriser la mise sur le marché des vaccins produits en Afrique. À cette fin, la Belgique coopère avec Sciensano et l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), de même que QUAMED (Quality Medicine for All).

D'autres activités concernent l'équipement matériel des laboratoires, la digitalisation du fonctionnement des agences africaines et la mise en place d'un master en biotechnologie à l'Université du Rwanda en coopération avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Grâce à un financement belge complémentaire et parallèle à l'initiative européenne, Enabel renforcera aussi la nouvelle Agence africaine du médicament (AMA) et l'accès équitable à des produits de santé de qualité en Afrique. L'équipe de coordination, composée d'une dizaine de personnes d'Enabel, d'Expertise France et de la GIZ, est installée dans les locaux d'Enabel.



« Sciensano, en étroite collaboration avec Enabel, a commencé à partager son expertise pour le renforcement du cadre réglementaire pharmaceutique des autorités sanitaires nationales en Afrique, notamment pour le contrôle de la qualité des vaccins avant leur commercialisation et la surveillance des médicaments et des produits de santé. »

Geneviève Waeterloos

Head of service, Quality of Vaccines and Blood Products, Sciensano



© Enabel - Yves Constant Tamomo

Points forts



Dans les pages suivantes, nous présentons une sélection d'articles qui abordent plus en détail certains thèmes, événements, réalisations ou idées qui ont fait l'objet d'une attention particulière en 2022. Nous faisons la rétrospective d'une année passionnante qui renferme d'ores et déjà les germes d'un avenir non moins intéressant.

N'hésitez certainement pas non plus à parcourir la version électronique de ce rapport d'activités pour lire davantage de récits et de témoignages provenant de différents pays d'Afrique et du Moyen-Orient.



Des partenariats pour plus d'expertise et d'impact

Pour Enabel, les partenariats avec le secteur public, le secteur privé et la société civile sont essentiels. Ils permettent de multiplier l'impact des projets de coopération dans les pays partenaires.

D'une part, Enabel a réussi à se positionner comme un allié clé des services publics de ses pays partenaires. D'autre part, Enabel a signé une soixantaine d'accords de partenariats avec des instances publiques belges, des universités et des centres de recherche. La majorité de ces partenariats se concrétisent à travers la mise à disposition de l'expertise publique belge, des échanges de connaissance, des activités ou des événements conjoints et du réseautage. C'est dans ce contexte qu'Enabel assure un rôle de hub de l'expertise belge en facilitant la mutualisation de cette expertise entre les institutions belges et les institutions 'sœurs' dans les pays partenaires d'Afrique et du Moyen-Orient.

La mutualisation d'expertise et ces synergies permettent un échange de compétences et d'expérience en réseau et offre des opportunités d'innovation chez les experts belges et les experts des pays partenaires. Ces collaborations, facilitées par Enabel, ont vocation à être 'win-win-win' : c'est-à-dire à valeur ajoutée pour les parties prenantes des projets de coopération, pour les instances publiques des pays partenaires et pour les partenaires publics belges.

Dans la plupart des cas, Enabel facilite la mise à disposition d'expertise des institutions publiques pour des projets axés sur le renforcement et le développement des capacités des partenaires publics dans les pays d'intervention. Les partenariats publics favorisent la collaboration durable entre pairs et présente un avantage comparatif pour nos pays et institutions partenaires, dans le cadre d'une approche globale de la coopération internationale.

Pour illustrer certains de ces partenariats, prenons l'exemple du secteur agricole où les partenariats touchent, entre autres, à la sécurité sanitaire des aliments, à l'innovation et à la recherche. En Guinée, en Mauritanie et au Bénin, les capacités des institutions et ministères en charge du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments sont renforcées par l'Agence Fédérale de Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) et Sciensano, à travers des visites d'échanges et des formations sur place. VITO est mobilisé dans le cadre du renforcement des systèmes de suivi de la biomasse des aires de pâturage au Niger. Enfin, de multiples collaborations

sont en cours avec des universités et des centres de recherche belges et internationales (ULiège, UCLouvain, KULeuven, UGent, CIRAD, IRD...) afin d'accompagner des innovations, que ce soit dans les systèmes de production, de conservation ou de transformation des produits alimentaires.

Plus de partenariats encore : AFD, LuxDev, Bruxelles, Wallonie

En novembre 2022, Enabel et le groupe AFD (composé de l'Agence française de développement et d'Expertise France) ont signé une déclaration d'intention visant une collaboration plus étroite entre agences européennes de développement en vue de relever les défis mondiaux auxquels sont confrontés l'Afrique et le Moyen-Orient. Cette déclaration d'intention a été ratifiée dans le cadre d'un projet quinquennal d'Enabel et du groupe AFD (EQUITE) visant à améliorer la santé des plus vulnérables au Bénin.

Au cours du même mois, Enabel et l'Agence luxembourgeoise de développement ont signé un partenariat qui consolide les projets d'Enabel dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables. Le ministère des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg offre un financement supplémentaire pour des actions mises en œuvre par Enabel au Rwanda et au Bénin. Ces accords de coopération sont dans le droit fil de la nouvelle architecture de coopération européenne illustrée par l'approche Team Europe.

En marge de la COP-27, la conférence internationale sur les changements climatiques, qui s'est tenue en novembre en Égypte, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne ont annoncé avoir débloqué des moyens supplémentaires pour financer des projets d'Enabel au Sénégal, au Burkina Faso, au Burundi, au Rwanda, en Palestine et au Mozambique.



Première édition du Prix Awa

© Enabel - Thomas Hansenne



© Enabel - Thomas Hansenne

La Belgique favorise l'entrepreneuriat féminin en Afrique et au Moyen-Orient

La Coopération belge au développement considère la promotion de l'entrepreneuriat féminin comme un levier important pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). À l'initiative de la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des grandes villes, Enabel a lancé le prix Awa.

À travers ce prix, notre pays entend récompenser les initiatives prometteuses d'entrepreneures en Afrique et au Moyen-Orient et promouvoir le leadership féminin.

Parmi plus de 2.400 candidatures en provenance de 16 pays, la Coopération belge au développement a sélectionné 12 lauréates dans quatre catégories, à savoir : start-up, scale-up, innovation, et un prix du public. Les quatre lauréates sont originaires du Maroc, du Mali, du Rwanda et du Burundi. Elles ont reçu leur prix le jeudi 26 janvier 2023 lors de la cérémonie officielle de remise des prix, qui s'est tenue en présence de Sa Majesté la Reine Mathilde et de la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des grandes villes Caroline Gennez.

L'émancipation transcende l'inégalité

Au niveau mondial, une entreprise sur trois est détenue par une femme. En Afrique subsaharienne, la plupart des travailleur-euses indépendant-es sont des femmes. Dans les sociétés où les perspectives de travail salarié sont limitées ou inexistantes, l'entrepreneuriat est souvent le principal moyen de subsistance des hommes et des femmes. Pour les femmes, il s'agit d'un levier d'autonomisation financière dont les effets positifs se

font également sentir au niveau de la famille, puisque l'accès à l'entrepreneuriat leur permet de générer des revenus supplémentaires pour leur ménage et renforce leur position au sein de la famille. De plus, les femmes réinvestissent près de 90 % des revenus générés à travers leurs entreprises au profit du cercle familial, de la communauté locale et donc, par extension, de la société tout entière.

Mais, sur la voie de l'entrepreneuriat, les femmes rencontrent plus souvent que les hommes des obstacles, qui ne sont pas toujours faciles à surmonter. Parfois, ceux-ci résultent d'une inégalité juridique : dans certains pays, les femmes ne sont ainsi pas autorisées à gérer un compte bancaire ou à créer une entreprise sans le consentement de leur mari. En Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, moins de 40 % des femmes possèdent un compte bancaire. Dans certains milieux, l'entrepreneuriat est en outre considéré comme une activité inacceptable pour une femme. Aussi, les normes sociales peuvent susciter un manque de confiance en soi et décourager les femmes de créer une entreprise.

En élevant des entrepreneures prometteuses au rang de modèles, le prix Awa vise à démystifier l'entrepreneuriat

Modèles à suivre



Aminata Simpara
Lauréate malienne dans
la catégorie « Start-up ».

Elle est la fondatrice et la directrice de N'terini, une petite entreprise établie dans la capitale Bamako qui produit depuis 2021 des serviettes hygiéniques lavables et donc réutilisables. Grâce à son entreprise, Aminata veut briser le tabou de la précarité menstruelle et offrir des solutions concrètes. De nombreuses jeunes Maliennes n'ont en effet pas accès à des serviettes hygiéniques en raison de leur prix, ce qui fait que, souvent elles ne vont pas à l'école pendant leurs règles. En moins de deux ans, la petite entreprise d'Aminata compte quelque 5.000 clientes et a créé six emplois.



Credia Umuhire Ruzigana
Lauréate rwandaise dans
la catégorie « Scale-up ».

Credia (25 ans) est la fondatrice et la directrice d'Imanzi Creations, une entreprise qui publie depuis 2019 des romans, des bandes dessinées et des jeux de société faisant revivre de vieilles histoires et des contes de fées issus de la riche histoire culturelle du Rwanda. Il n'existe pas vraiment de culture de la lecture dans ce pays, qui ne dénombre que peu de bibliothèques et de maisons d'édition. L'entreprise de Credia vise à inverser cette tendance tout en soutenant l'alphabetisation dans le pays.



Rim Machhour
Lauréate marocaine dans
la catégorie « Innovation ».

Rim Machhour a cofondé en 2021 Dealkhir.ma, une plateforme d'e-commerce solidaire. Les personnes qui effectuent des achats en ligne ont la possibilité de faire un don gratuit au profit de projets de solidarité communautaire via la plateforme. Dealkhir peut proposer de telles offres grâce aux partenariats négociés avec des entreprises. En deux ans, Rim Machhour a ainsi déjà réussi à effectuer 60 achats pour huit projets sociaux.



Kathia Iradukunda
Lauréate burundaise qui a
remporté le prix du public.

Engagée depuis son plus jeune âge dans la protection environnementale, Kathia (26 ans) a créé une entreprise en 2021 pour lutter contre la jacinthe d'eau invasive qui menace le lac Tanganyika. La Hyacinth Art House récolte les jacinthes d'eau du lac et les transforme en divers objets d'art (paniers, tapis, sets de table...). L'entreprise contribue ainsi à la réhabilitation du lac Tanganyika, ainsi qu'à la promotion de l'artisanat et à l'autonomisation des femmes au Burundi. En moins de deux ans, la Hyacinth Art House a déjà retiré cinq tonnes de jacinthes d'eau du lac et formé 100 femmes aux techniques de tissage.

féminin. Il entend démontrer aux hommes et aux femmes qu'entrepreneuriat peut rimer avec réussite sociale, développement personnel et impact positif sur les communautés tout en préservant l'équilibre familial.

La première édition du prix Awa s'est déroulée d'octobre à décembre 2022. Plus de 2.400 candidatures en provenance de 16 pays ont été évaluées sur la base de divers critères (notamment la qualité, la pertinence, la motivation, l'inclusivité, la faisabilité, le respect du climat...) Au total, 80 entrepreneures ont été sélectionnées, dont 12 ont été retenues comme finalistes à l'issue d'entretiens avec un jury dans lequel étaient représentés la Coopération belge au développement, la Société belge d'investissement pour les pays en développement BIO et des entrepreneur-es belges. Le prix du public a été attribué par un vote en ligne.

Les lauréates du prix Awa bénéficient d'un coaching professionnel d'une semaine en Belgique, avec des possibilités de networking et de développement des capacités personnelles. Dans leur pays d'origine, un accompagnement professionnel leur sera également fourni pendant un an afin de les aider à développer davantage leur entreprise.

Regardez ici le « after movie » de la première édition du Prix Awa





Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal

© Enabel - Tim Dirven



© Enabel - Kristof Vadino



Une Grande Muraille Verte de 8.000 km dans le Sahel

La Grande Muraille Verte est une initiative que l'Union africaine a lancée en 2007 et qui vise à restaurer et reboiser 100 millions d'hectares de terres dégradées sur une distance de 8.000 km dans 11 pays, allant du Sénégal à Djibouti d'ici 2030.

Son ambition ne s'inscrit pas seulement dans la lutte contre le réchauffement climatique et la désertification. Les objectifs de ce projet sont multiples et conjuguent des considérations aussi bien socio-économiques que sécuritaires. La Grande Muraille Verte regroupe dans une approche globale croissance durable, résilience des communautés locales face au changement climatique et lutte contre l'insécurité.

D'après des estimations établies en septembre 2021, 15 % de la muraille est achevé à ce jour. Bien que les grands bailleurs, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et le Fonds vert pour le climat ont promis plus de 14 milliards d'euros aux 11 États africains concernés pour 2020-2025, il faudra encore des efforts considérables pour atteindre les objectifs. Mais les résultats intermédiaires sont encourageants. D'après l'ONU, 12 millions d'arbres ont été plantés au Sénégal et 15 millions d'hectares de terres ont été restaurés en Éthiopie. Là où des projets de restauration et de reboisement sont implémentés, on constate la reconstitution du couvert forestier et herbacé, le retour de la faune et une augmentation de la production agricole.

Enabel apporte sa pierre à l'édifice

Enabel soutient et accompagne le projet de la Grande Muraille Verte depuis 2022. Sous l'impulsion de la ministre de la Coopération au Développement et de la Politique des Grandes Villes, la Belgique a débloqué 50 millions d'euros pour la période 2022-2026 pour la mise en œuvre d'un programme 'Climat' confié à Enabel. Ce montant est dédié aux quatre pays sahéliens partenaires de la Belgique : le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Enabel appuie les autorités locales, régionales et nationales à la mise en œuvre d'une série d'actions portant sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles, la création d'emplois verts et décents et la promotion de l'égalité des genres. Le programme vise ainsi à restaurer 40.000 hectares de terre et contribuer à la résilience et à l'autonomie de 600.000 personnes, notamment les femmes et les jeunes.



« Le changement climatique est un problème transfrontalier et ses effets sont considérables. Avec notre approche régionale au Sahel, nous essayons de rendre les populations plus résilientes et de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire. »

Laurence Defrise
Expert Sustainable and Climate-smart
Agriculture, Enabel

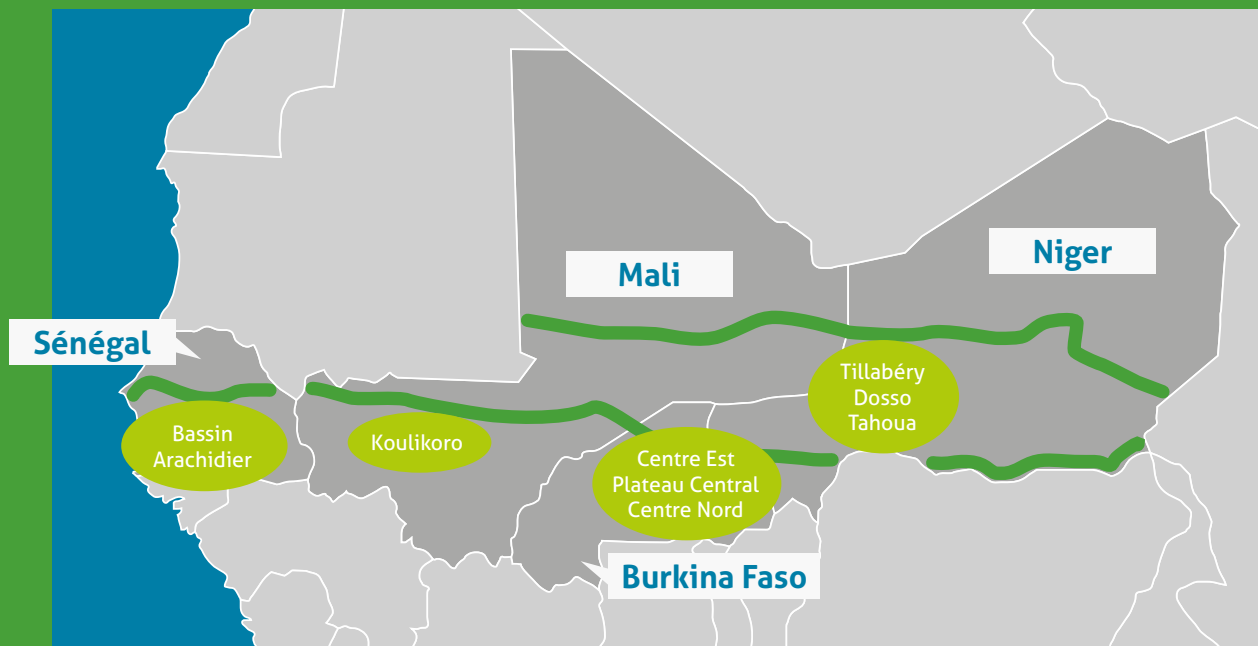
La Grande Muraille Verte



- Restauration de 100 millions d'hectares de terres dégradées
- Création de 10 millions de jobs
- Séquestration de 250 millions de tonnes de carbone
- Amélioration de la sécurité alimentaire de 20 millions de personnes

La dégradation des sols est généralement due à des facteurs naturels et humains ; la surexploitation agricole, le surpâturage, le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes en sont les causes les plus courantes. En plus d'affecter les terres et l'environnement naturel, la dégradation des terres menace gravement la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la qualité de vie. Ce problème n'est nulle part plus urgent qu'en Afrique subsaharienne, où l'on estime à 500 millions le nombre de personnes vivant sur des terres en voie de désertification, la forme la plus extrême de dégradation des sols.

Programme Climat d'Enabel dans le Sahel



2020-2025



40.000 ha

Restauration des terres, revégétation et reboisement



600.000 personnes

Renforcement de la résilience et de l'autonomie des populations

50 millions €



Prix du public de l'Architizer A+ Awards en Ouganda

© Enabel - Eppo Karsijns / Red Pixl Media

L'architecture durable récompensée

Depuis de nombreuses années, l'architecture durable est un des moyens mis en avant par Enabel et ses partenaires pour faire face aux changements climatiques tout en améliorant le confort des usager-es.

Cette forme d'architecture bioclimatique s'appuie sur l'optimisation de l'orientation des bâtiments, la protection solaire, l'éclairage et la ventilation naturelle, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, des systèmes de récupération d'eau de pluie, mais également la promotion des matériaux locaux bas carbone. Elle inclut l'emploi de la terre crue via des briques en terre comprimée ou cuite au moyen de procédés plus respectueux de l'environnement, le bambou ou les pierres naturelles. Elle vise aussi à valoriser des techniques basées sur la nature, des savoir-faire ancestraux, ainsi que la culture inhérente au lieu en s'inspirant notamment des typologies locales.

Ces approches caractérisent l'architecture mise en avant par Enabel dans différents pays comme la Palestine, le Rwanda ou le Sénégal. Elles s'expriment plus particulièrement en Ouganda au travers d'un programme de construction d'écoles de formation technique et d'enseignant-es, financé par la Belgique depuis sept ans, mis en œuvre par le ministère ougandais de l'Éducation et des Sports, et Enabel. Il vise à améliorer la qualité de la formation des enseignant-es du secondaire inférieur diplômé-es des cinq écoles normales nationales.

Son point d'orgue fut l'obtention du prix d'architecture du public, lors des Architizer A+ Awards de 2022, pour le projet de rénovation des collèges de formation des enseignant-es de Mubende et Kaliro, situés respectivement dans le centre et l'est de l'Ouganda. Ce projet avait comme maîtres d'œuvre les bureaux Oubuntu Consulting et DASUDA & bkvv architects.

Les Architizer A+ Awards célèbrent le travail des meilleurs cabinets du monde, en mettant en lumière les concepteur-rices qui s'efforcent de créer une architecture résistante à l'épreuve du temps. 5.000 candidatures ont été reçues pour les prix de 2022 en provenance de plus de 100 pays. Parmi celles-ci, les juges ont désigné cinq finalistes par catégorie. Les Public Choice Winners ont été décernés dans plusieurs catégories, avec plus de 400.000 votes du public. Le projet d'infrastructure de Mubende et Kaliro figurera dans la prochaine édition du magazine « The World's Best Architecture » publiée chaque année par la Monacelli Press.

Le projet a rénové 24 bâtiments et construit 8 nouveaux bâtiments, dont des logements pour les étudiant-es et le



© Enabel - Eppo Karsijns / Red Pixl Media

personnel, des salles de classe, des espaces d'étude et de détente en plein air, et des équipements sportifs. Pour garantir l'appropriation et la durabilité, la participation de la communauté locale et éducative fut recherchée dès la conception du projet. Une attention fut donnée aux cuisines afin d'accroître leur efficacité énergétique. Elles incluent ainsi un système de biodigester pour la production de gaz, des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude et des fours améliorés, l'ensemble permettant la réduction de près de 50 % de la consommation en bois de chauffage. D'autres technologies appropriées ont également été utilisées, comme un forage à énergie solaire pour l'adduction d'eau, de l'éclairage public solaire ou des systèmes de gestion des déchets sur base du tri sélectif.

Avec ces différents équipements, le projet offre un environnement d'apprentissage inspirant, plus sûr et plus confortable à plus de 2.000 apprenant-es et enseignant-es avec, au cœur du projet pédagogique, les principes de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Lisez le reportage complet sur
enabel.be :



Lisez l'article sur
architizer.com





© Enabel



© Enabel



Le programme de coopération 2023-2027 entre la Belgique et la RD Congo mise sur les jeunes et les femmes

Le 19 décembre 2022, la Belgique et la République démocratique du Congo ont signé un nouveau programme de coopération qui investit dans l'avenir de la jeunesse et des femmes congolaises.

Outre des projets accompagnant les jeunes dans l'enseignement fondamental, la formation professionnelle, le travail décent et l'entrepreneuriat, le programme se concentre également sur l'accessibilité physique et financière aux soins de santé et sur la lutte contre les violences sexuelles. En outre, la promotion de l'agriculture durable, la protection des forêts congolaises et la bonne gouvernance s'avèrent essentielles.

Quasiment 50 % de la population congolaise est âgée de moins de 15 ans, et 68 % ont moins de 25 ans. Cette jeunesse renferme un énorme potentiel. Le programme de coopération entend donner au plus grand nombre possible de jeunes Congolais-es l'opportunité de suivre une formation, de décrocher un bon emploi, voire de créer leur propre entreprise.

Quant à l'égalité de genre et les droits des femmes, ils demeurent une priorité. Un soutien renouvelé est accordé aux centres de soins où les femmes victimes de violences sexuelles peuvent se rétablir physiquement et mentalement en toute sécurité. L'accessibilité aux soins de santé sexuelle et reproductive, et les initiatives qui permettent aux filles et aux jeunes femmes de rester plus longtemps à l'école ou en formation professionnelle, font l'objet d'une attention particulière.

57 millions de personnes, dont environ deux Congolais-es sur trois, vivent dans l'extrême pauvreté. Elles doivent survivre avec moins de 1,20 euro par jour. Pour de nombreuses familles, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie entraîne encore plus de difficultés à acheter de la nourriture en suffisance ou à payer les soins de santé requis. La Banque mondiale estime à 50 % la proportion d'enfants congolais souffrant de malnutrition. C'est pourquoi la Belgique contribue à la mise en place d'un système d'assurance maladie plus performant et les familles d'agriculteur-rices vulnérables bénéficient de conseils et d'une aide sur mesure pour rendre leur exploitation plus respectueuse de l'environnement, plus durable et plus rentable.

Le Congo joue un rôle majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, les forêts situées dans le bassin du Congo constituent l'un des plus grands réservoirs de CO₂ au monde. L'un des principaux moteurs du déboisement est l'agriculture familiale, des parcelles de nature étant régulièrement brûlées pour faire place à de nouveaux champs. Aussi, la Coopération belge s'engage à protéger les forêts et à développer une agriculture plus durable et plus efficace.



© Enabel

Une partie du programme de coopération met par ailleurs l'accent sur l'amélioration du fonctionnement de la démocratie congolaise et de l'État de droit. Grâce au soutien apporté à la société civile, le peuple congolais participera davantage à la vie politique et il devrait être plus facile pour les citoyen·nes congolais·es de demander des comptes aux différentes autorités centrales, provinciales et locales.

Les activités du programme de coopération se déroulent dans 9 provinces congolaises : Tshopo, Sud-Ubangi, Kasai Oriental, Lomami, Haut-Katanga, Lualaba, Sud-Kivu, Maniema et Kinshasa. Cela fait des années déjà que la Coopération belge est présente dans la plupart de celles-ci. Les activités déployées s'avèrent bénéfiques pour plus de 16 millions de Congolais·es.

Ces dix dernières années, l'appui belge a donné des résultats tangibles : 82.000 Congolais·es ont suivi une formation de base ou une formation professionnelle. Le nombre de filles et de jeunes femmes suivant leur scolarité ou une formation a progressé de 74 %. Plus de 6 millions de personnes ont eu accès à des soins de santé. Plus de 4.500 victimes de violences sexuelles ont trouvé de l'aide dans des centres de soins. 50.000 petites exploitations agricoles ont opéré une transition vers un mode de travail plus respectueux de l'environnement et ont vu leurs revenus augmenter, parfois même jusqu'à 80 %.

Fort d'un budget de 50 millions d'euros par an, le programme de coopération s'étend de 2023 à 2027.

Pour un aperçu de nos activités en RD Congo, découvrez cette playlist sur Youtube :





La Belgique est le premier pays à tester l'approche 3D au Niger *

© Enabel - Colin Delfosse

Pas de développement sans sécurité

Un pays doit garantir la sécurité de ses citoyen·nes. La sécurité humaine est un bien public de base au même titre que l'accès à la santé, à l'éducation ou à l'alimentation.

Le Sahel est depuis longtemps une zone fragile en raison de divers facteurs tels que l'extrême pauvreté, la faiblesse des structures étatiques et le changement climatique. En outre, depuis le début des années 2010 s'est accrue dans la région la présence de groupes djihadistes et d'autres groupes armés, tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Boko Haram et l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS).

Cela s'est soldé par un regain d'insécurité et d'instabilité dans la région. Les groupes armés perpètrent des attentats contre des civil·es, des fonctionnaires d'État et des militaires, et ont recours à la violence pour contrôler leur territoire. Par conséquent, ils détruisent des postes de sécurité, des écoles et des infrastructures de télécommunications. Ils sapent le rôle et la crédibilité de l'État en se présentant comme un pouvoir alternatif à même de protéger la population et de gérer les infrastructures.

Ces développements ont amené la communauté internationale à accorder une attention accrue à la stabilisation de la situation sécuritaire au Sahel et à la réponse à apporter à la menace djihadiste.

Le programme de coopération 2022-2027 conclu entre la Belgique et le Niger se focalise sur quatre thèmes, à savoir : la sécurité sociale et la lutte contre les inégalités, l'élevage avec une attention particulière à l'entrepreneuriat rural, l'environnement et le climat, ainsi que la sécurité humaine.

Le gouvernement nigérien souhaite, avec l'aide de la communauté internationale, stabiliser le département de Torodi, en proie à des bandes armées et à des djihadistes. Cette zone est traversée par l'axe routier reliant la capitale Niamey au Burkina Faso et au Bénin. L'État nigérien entend y rétablir sa présence, renforcer la cohésion sociale et améliorer les services prestés par les autorités publiques. Aux yeux du gouvernement nigérien, il est important que la lutte contre le terrorisme s'accompagne de programmes de développement qui améliorent les conditions de vie des 260.000 habitant·es du département de Torodi et garantissent que l'État continue à assumer son rôle de sorte à renforcer la confiance des citoyen·nes dans les services publics et à dynamiser l'économie.

En réponse à cette demande, la Belgique a été l'un des premiers pays à adopter une approche dite « 3D », dans le cadre de laquelle la Défense, la Diplomatie et la coopération au Développement belges œuvrent de concert à la fourniture d'un appui cohérent.

La Diplomatie belge entretient, par le biais de son ambassadeur sur place, des contacts privilégiés avec les autorités nigériennes, afin de s'assurer en permanence que les activités s'inscrivent bien dans les priorités stratégiques du Niger. Cela est en effet un élément fondamental pour l'efficacité et la durabilité des actions.



© Enabel - Tim Dirven



© Enabel - Tim Dirven

Pour sa part, la Défense belge apporte son appui aux forces armées nigériennes dans le but d'accroître leur autonomie et leur résilience. Cet appui inclut des formations, des conseils et la fourniture d'équipements non létaux (matériel individuel dont des casques, des jumelles, des vêtements, du matériel de couchage, de l'équipement de vision nocturne, des moyens de communication, des véhicules, de l'équipement de navigation). La Défense belge est également impliquée dans la construction d'une nouvelle caserne nigérienne dans le département de Torodi, au départ de laquelle le Niger mènera ses opérations dans la zone. Conjugué à la présence d'autres services de sécurité intérieure (police, gendarmerie, garde nationale), cet appui doit permettre au peuple nigérien de regagner la confiance dans ses forces de sécurité, ce qui ne peut se faire que si celles-ci parviennent à garantir la sécurité des citoyens.

Quant à la Coopération belge au développement, elle a confié à Enabel la tâche de procéder à une analyse approfondie de la situation socioéconomique à Torodi. Les besoins de la population sont à la base des plans de développement et d'investissement communaux,

et Enabel appuie la réalisation de ces plans. L'objectif est de collaborer avec les autorités locales de Torodi en vue de donner accès aux soins de santé, à l'enseignement et aux activités économiques (production et vente de légumes et de bétail). Ces actions dites à impact rapide sont combinées à des campagnes de sensibilisation à la paix, au civisme et à la cohésion sociale.

Cette initiative 3D ne passe pas inaperçue, puisque l'UE a débloqué des fonds supplémentaires pour soutenir le projet pilote belge. Les activités « européennes » comprennent la construction d'un commissariat et la livraison de matériel (mobilier, ordinateurs, gilets pare-balles, jumelles, matériel de transport...) afin que les services de sécurité intérieure puissent mener à bien leur mission dans la région.

* | Approche 3D = méthode de travail dans laquelle la diplomatie, la défense et la coopération au développement élaborent ensemble un programme intégré.



« Toutes les activités sont organisées au plus près de la population civile. Afin de maximiser les chances de réussite et de ne pas mettre en péril la crédibilité des services publics nigériens, il a été explicitement demandé que l'appui belge soit le moins visible possible. L'objectif est en effet de renforcer la présence du gouvernement nigérien et de montrer à la population que l'État prend ses missions à cœur. »

Bart De Groof
Envoyé spécial pour le Sahel



Appui à la transition écologique au Mozambique

Alors que le changement climatique et ses conséquences continuent de s'accroître, 2022 a également été une année au cours de laquelle la transition écologique mondiale a pris un essor sans précédent. Pour la première fois dans l'histoire, les investissements en capital dans les projets d'énergie renouvelable ont dépassé ceux dans le secteur amont du pétrole et du gaz.

Des panoplies de mesures climatiques historiques ont été préparées et adoptées tant aux États-Unis (US Inflation Reduction Act) que dans l'Union européenne (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et Plan industriel du pacte vert). Ces deux panoplies comprennent d'importantes mesures de soutien financier à l'intensification de la production et au déploiement de technologies propres, qui ont le potentiel de redéfinir les relations commerciales mondiales, les marchés de matières premières ainsi que les opportunités économiques.

Ne laisser personne de côté

Dans ce contexte en rapide évolution, les pays à faible revenu risquent d'être confrontés à des défis nouveaux et additionnels. Dans le cas du Mozambique, le Center for Global Development a ainsi calculé que l'instauration du Mécanisme de l'UE d'ajustement carbone aux frontières pourrait entraîner une perte de 1,5 % du PIB du pays. De même, l'appel mondial à réduire progressivement l'utilisation du charbon non traité aura des répercussions négatives sur les communautés minières du Mozambique, ce minerai représentant en 2022 plus de 20 % des recettes d'exportation.

Quoi qu'il en soit, la transition écologique mondiale créera aussi de nouvelles opportunités. Le Mozambique possède en effet des ressources uniques en matière d'énergie renouvelable et d'importants gisements de minéraux essentiels qui, s'ils sont bien exploités, peuvent placer le pays sur la voie d'un développement durable en phase avec les évolutions mondiales.

Cartographie des voies de transition

Afin que le Mozambique puisse tirer parti des opportunités offertes par la transition écologique mondiale et atténuer ses effets potentiellement négatifs, Enabel, en étroite collaboration avec d'autres partenaires, aide le gouvernement mozambicain à entamer la cartographie des voies de transition équitables. Enabel s'est tout particulièrement concentrée sur trois éléments, à savoir : le renforcement institutionnel, la facilitation des dialogues et l'expérimentation de financements innovants.

Facilitation des dialogues et de la coordination

La cartographie des voies de transition vers un avenir zéro émission et résilient au changement climatique est une tâche ardue. Elle nécessite un vaste dialogue et une

grande coordination avec les parties prenantes afin de s'assurer que personne n'est laissé de côté.

Enabel a contribué activement à la création de plateformes de parties prenantes au niveau national et a aidé le gouvernement à participer de façon significative aux forums internationaux. Depuis 2021, Enabel et le Royaume-Uni coprésident la Coalition of the Willing on Climate Change and Resilience, une nouvelle plateforme de partenaires donateurs qui s'engagent à faire progresser un dialogue de haut niveau avec le gouvernement mozambicain sur des thèmes ayant trait au changement climatique et à la résilience.

Au niveau national également, Enabel collabore avec le Tony Blair Institute for Global Change à la mise en place d'une taskforce de haut niveau sur la transition énergétique, qui sera chargée d'élaborer une stratégie de transition énergétique équitable et un plan d'investissement pour le pays.

Au niveau international, Enabel, en étroite collaboration avec le NDC Partnership et le Tony Blair Institute for Global Change, a soutenu la participation du Mozambique à la COP27, y compris l'organisation d'un événement parallèle de haut niveau auquel ont participé M. Filipe Jacinto Nyusi, Président du Mozambique, Sir Tony Blair, Président exécutif du Tony Blair Institute for Global Change, M. Akinwumi Adesina, Président de la BAD, l'Ambassadeur Richard Duke, Envoyé spécial adjoint du Président des États-Unis pour le climat, et Mme Mafalda Duarte, Directrice du Climate Investment Funds. Cet événement a été animé par Damilola Ogunbiyi, PDG de SEforAll.

Renforcement institutionnel

Enabel travaille également avec des conseiller-es intégrés au ministère des Finances et au ministère de l'Énergie en vue d'apporter un appui quotidien à

la capacité d'explorer les opportunités économiques et les options politiques dans des domaines tels que les financements climat, la tarification du carbone, l'assurance souveraine contre les catastrophes climatiques, l'e-mobilité, l'énergie hors réseau, l'hydrogène, l'économie circulaire et l'agriculture climato-intelligente.

Mobilisation de financements climat et pilotage de mécanismes de financement innovants

Enabel appuie aussi le gouvernement mozambicain dans la mobilisation des ressources financières nécessaires pour commencer à faire de la transition écologique une réalité, y compris en pilotant des mécanismes de financement innovants. En 2022, Enabel a collaboré avec le ministère de l'Environnement et le National Fund for Sustainable Development afin de mobiliser 18,7 millions d'euros de financements climat en vue d'appuyer les investissements dans des usines durables de traitement et de recyclage des déchets. Financé par la NAMA Facility, le programme bénéficiera d'un cofinancement tant du gouvernement mozambicain que belge. Dans le cadre de ce programme, une nouvelle taxe environnementale sur les emballages sera instaurée, ce qui garantira la viabilité opérationnelle des infrastructures à moyen et à long terme. Enabel facilite également les discussions avec les gouvernements mozambicain et belge dans l'optique de structurer une conversion de dettes en actions de lutte pour le climat, un mécanisme de financement innovant par lequel la dette souveraine du Mozambique envers la Belgique peut être annulée en échange d'un engagement à consacrer les ressources ainsi libérées à des dépenses locales liées au climat. Les pays cherchent donc en particulier à déterminer comment les ressources libérées pourraient être utilisées pour éviter et minimiser les pertes économiques et les dommages causés par les événements extrêmes liés au climat à l'avenir. À suivre.

Site web : <https://institute.global>



« Les partenariats et les collaborations nous rendent toutes et tous plus fort-es. La collaboration avec Enabel sur des financements climat et la transition énergétique au Mozambique a donné des résultats vraiment supérieurs à la somme de nos parties individuelles. »

Pedro Simao
Directeur du Tony Blair Institute au Mozambique



L'innovation sociale comme catalyseur des Objectifs de développement durable

En décembre 2022, Enabel organise la première édition de #EnablingTheFuture à Bruxelles. Durant une journée complète, cet événement rassemble plus de 150 innovateur·rices sociaux·ales d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient en vue d'échanger des expériences, de partager des connaissances et de puiser de l'inspiration.

Alors qu'il ne reste que 7 années pour atteindre les Objectifs de développement durable, il s'avère nécessaire de passer à la vitesse supérieure et de soutenir et d'accélérer l'innovation autant que possible. Et donc, pour paraphraser notre Directeur général, Jean Van Wetter : « J'encourage les employé·es et les partenaires à remettre résolument en question le statu quo. »

En effet, bien que le contexte varie d'un pays à l'autre, les défis auxquels sont confronté·es les innovateur·rices sociaux·ales revêtent souvent une dimension universelle : la recherche citoyenne pour lutter contre

la pollution de l'air, les programmes de codage pour aider les personnes vulnérables et les jeunes à trouver un emploi, ou encore le soutien aux femmes dans leur lutte contre les violences sexuelles. Ce sont là des thématiques transfrontalières.

Remettre en question le statu quo signifie également qu'une solution applicable dans un certain pays ou une certaine situation n'est pas nécessairement reproductible partout.

La Dr Andrea Jimenez, professeure adjointe à l'Université de Sheffield, met l'accent dans son travail



« Du Kenya à l'Équateur, on s'est efforcé d'appliquer le modèle de la Silicon Valley, avec tous ses outils, approches et méthodes, afin de créer, à l'aide de capital-risque, des entreprises technologiques de pointe par l'intermédiaire de centres d'innovation spécialisés. Ces initiatives servent toutefois principalement les élites locales et accroissent les inégalités. »

Andrea Jimenez
Professeure adjointe à l'Université de Sheffield



© Enabel - Tomix Pix



© Enabel - Tomix Pix / illustration - Cartoonbase

sur l'innovation dans le secteur du développement. Elle estime que l'on commet toujours l'erreur de copier une sorte de « modèle de la Silicon Valley » sans tenir compte du contexte.

Gerald Abila, fondateur de BarefootLaw, une organisation à but non lucratif qui vise à rendre les avis juridiques accessibles à tou-tes les citoyen-nes en Ouganda, plaide également en faveur d'une perspective plus large de la mise à l'échelle.

Aussi, Enabel s'investit dans le renforcement d'initiatives locales et elle analyse de quelle manière transposer à plus grande échelle les innovations couronnées de succès.

La première édition de #EnablingTheFuture a mis en évidence un grand nombre de pistes de travail intéressantes, mais ce n'est là qu'un début. Enabel a foi dans le pouvoir de l'innovation et est déterminée à faire de cet événement un « landmark event ».

J'encourage les employé-es et les partenaires à remettre résolument en question le statu quo.

Jean Van Wetter
Directeur général

Lisez le reportage complet sur
enabel.be :



« Nous devons donner une nouvelle orientation à la discussion portant sur la rentabilité versus le non-marchand. Parfois, une innovation est tellement unique en son genre que toute la magie consiste à la garder à l'échelon local. Une transposition à plus grande échelle peut aussi être une question de recherche d'un approfondissement avec les communautés. »

Gerald Abila
Fondateur de BarefootLaw

Organisation



S.A. de droit public

Enabel est une société anonyme de droit public à finalité sociale créée par la loi du 16 novembre 2017. L'État belge, représenté au sein de l'Assemblée générale par le ou la ministre de la Coopération au développement, est son seul actionnaire.

Enabel met en œuvre la politique belge en matière de coopération gouvernementale. Elle recherche de même des missions pour d'autres donateurs, qui renforcent l'impact de la Belgique en matière de développement international. Enabel peut également mettre en œuvre et coordonner des initiatives d'instances fédérales belges sur le plan de la coopération internationale. Ce faisant, Enabel fait office d'interface entre des organismes publics belges et des donateurs belges ou étrangers dans le cadre d'actions de développement international, de préférence dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Organes de direction

L'Assemblée générale

Le ou la ministre de la Coopération au développement représente l'État fédéral à l'Assemblée générale. En 2022, l'Assemblée générale s'est tenue le 3 juin.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de membres qui ont acquis une expertise utile et démontrable en matière de développement international et de gestion d'entreprises. Les membres du Conseil d'administration sont nommé-es pour un terme renouvelable de quatre ans. En 2022, le Conseil d'administration s'est réuni à 11 reprises, dans la composition suivante : Delphine Moralis (Présidente), Caroline Amrom, Karla Basselier, Brigitte Boone, Alain Coheur, Farah Dehon, Nicole de Moor, Amélie Derbaudrenghien, Guido Gryseels, Patrick Itschert, Louise Ringuet, Bart Staes.

Le 28 juin 2022, Nicole De Moor a prêté serment en tant que Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration ; depuis cette date, elle n'est plus membre du Conseil d'administration d'Enabel. Patrick Develtere lui a succédé à partir du 1er janvier 2023.

Le Directeur général de la Direction de la Coopération au développement et de l'Aide humanitaire du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement représente ladite direction avec voix consultative au sein du conseil d'administration.

Directeur-riche général-e

Le Directeur général ou la Directrice générale est responsable de la gestion journalière d'Enabel. Il ou elle

est nommé-e par le Conseil d'administration pour un mandat renouvelable de six ans.

Comité de direction

Le Conseil d'administration nomme à la majorité absolue, sur proposition du Directeur général ou de la Directrice générale, les membres du Comité de direction pour un terme renouvelable de six ans. Composition : Jean Van Wetter (Directeur général), Martine Brisse (Directrice RH), Sven Huyssen (Directeur Operations), Danny Verspreet (Directeur Finances & IT), Liana Hoornweg (Directrice Expertise sectorielle et thématique). Le Comité de direction s'est réuni à 24 reprises en 2022.

Liana Hoornweg a présenté sa démission le 22 décembre 2022. Son contrat de travail prendra fin le 28 février 2023, dans le respect du délai de préavis légal et en concertation avec le Directeur général. Le mandat de Martine Brisse prend fin le 28 février 2023 et ne sera pas renouvelé.

Organes de contrôle

- Commissaires du gouvernement (Coopération au développement et Budget)
- Collège des Commissaires (Cour des comptes et réviseur-euses d'entreprises)
- Audit interne

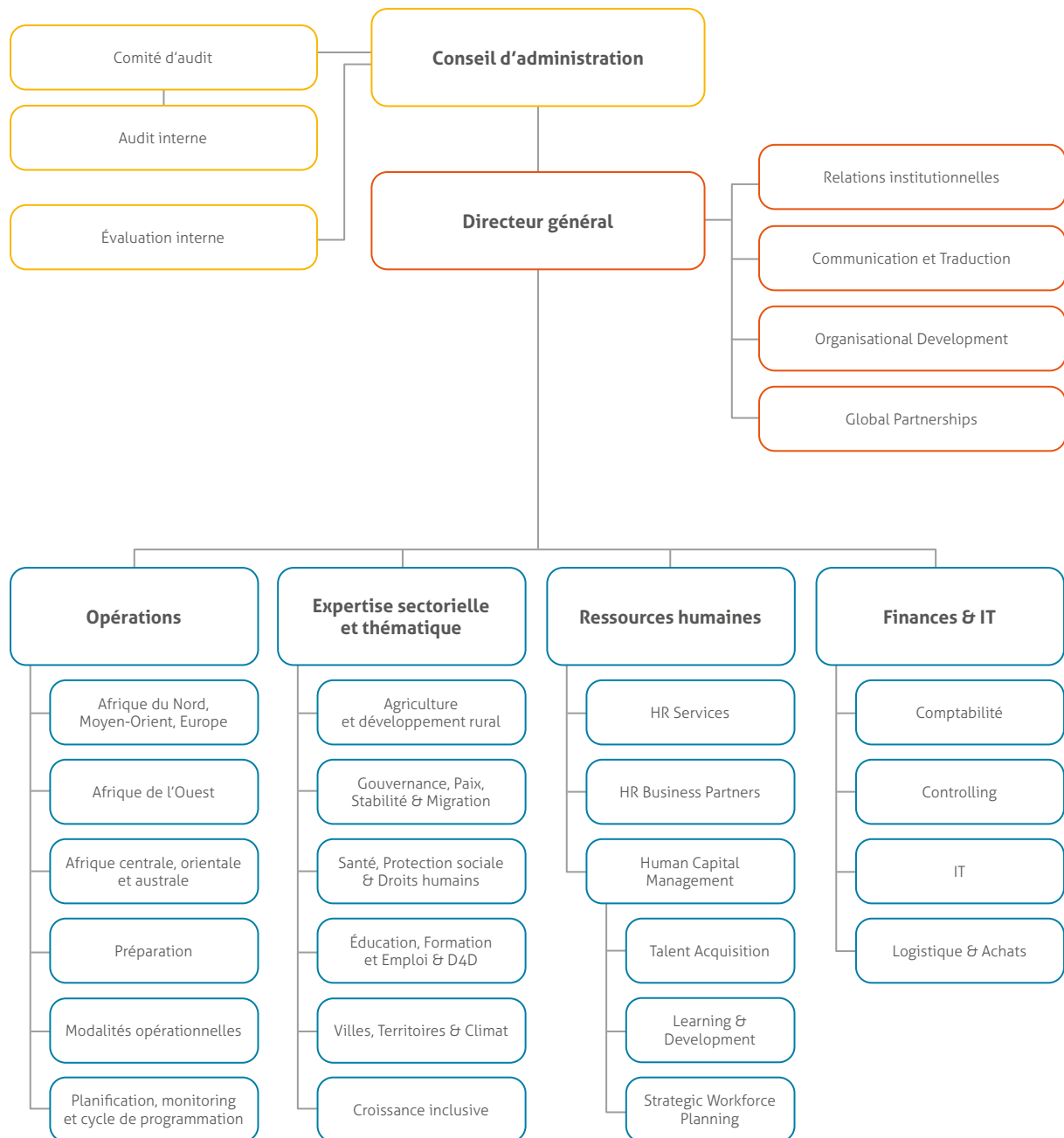
Intégrité

Nous devons, jour après jour, mériter la confiance de nos donateurs, de nos pays partenaires et des populations pour lesquelles nous nous investissons. La confiance ne se gagne pas uniquement par la parole, mais aussi à travers un comportement irréprochable, par le respect des règles de conduite et par une conscience professionnelle de tous les instants. Les valeurs qui sous-tendent nos actions sont le respect, l'intégrité, l'engagement et le sens des responsabilités.

Le Code éthique d'Enabel constitue la pierre angulaire de notre engagement. Il doit encourager tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices d'Enabel à se comporter de manière éthique et responsable partout dans le monde, et quelles que soient les circonstances. En outre, la communication et la promotion de ce Code auprès de nos partenaires et de nos fournisseurs nous permettent de mettre en évidence les valeurs sur lesquelles reposent nos relations.

En 2018, à l'instar des autres acteurs de la Coopération internationale belge, Enabel a signé une Charte d'intégrité, dans laquelle elle s'engage à mettre en place un cadre afin de réduire le risque de violations de l'intégrité et de traiter les incidents de manière appropriée.

Organigramme



Finances

Bilan (euros)

Actif	31/12/22	%	31/12/21	%
Actifs immobilisés	1.917.419	0,7 %	1.407.236	0,6 %
Créances > 1 an	47.514.097	17,8 %	33.381.851	13,9 %
Sous-total	49.431.517	18,5 %	34.789.087	14,5 %
Créances ≤ 1 an	73.355.685	27,5 %	56.536.367	23,5 %
Placements de trésorerie	0	0,0 %	0	0,0 %
Valeurs disponibles	129.525.352	48,5 %	132.337.843	55,1 %
Comptes de régularisation	14.546.490	5,5 %	16.640.994	6,9 %
Total de l'actif	266.859.044	100 %	240.304.291	100 %
Passif	31/12/22	%	31/12/21	%
Capitaux propres	20.493.410	7,7 %	20.324.167	8,5 %
Provisions et impôts différés > 1 an	3.488.978	1,3 %	617.964	0,3 %
Sous-total	23.982.388	9,0 %	20.942.131	8,7 %
Dettes > 1 an	47.514.097	17,8 %	33.381.851	13,9 %
Provisions et impôts différés ≤ 1 an	0	0,0 %	0	0,0 %
Dettes ≤ 1 an	194.179.941	72,8 %	185.748.009	77,3 %
Comptes de régularisation	1.182.618	0,4 %	232.300	0,1 %
Total du passif	266.859.044	100 %	240.304.291	100 %

Compte de résultats

	31/12/22	31/12/21
Produits d'exploitation	340.719.039	303.745.107
Chiffre d'affaires	315.255.097	281.344.437
Autres produits d'exploitation	24.611.180	21.172.654
Produits d'exploitation non récurrents	852.762	1.228.016
Charges d'exploitation	339.021.029	302.847.490
Achats	49.646.246	33.695.226
Services et biens divers	215.468.662	209.063.809
Frais de personnel	68.050.360	59.516.861
Amortissements	1.890.266	1.718.118
Réduction de valeur des actifs circulants	0	0
Provisions pour risques & charges	2.871.014	-1.428.797
Autres charges d'exploitation	442.102	274.045
Charges d'exploitation non récurrentes	652.379	8.227
Résultat d'exploitation	1.698.010	897.616
Charges financières	-2.909.197	-1.889.711
Produits financiers	1.380.430	992.369
Résultat financier	-1.528.767	-897.342
Résultat de l'exercice avant imposition	169.243	274
Prélèvement sur / transfert aux impôts différés		
Impôts sur le résultat		
Résultat de l'exercice	169.243	274
Prélèvement sur / transfert aux réserves immunisées		
Résultat de l'exercice à affecter	169.243	274

Colophon

Agence belge de développement

Rue Haute 147 - 1000 Bruxelles

Belgique

T +32 2 505 37 00

info@enabel.be

Éditeur responsable :

Jean Van Wetter, Directeur général

Composition et mise en page : Enabel

Photo de couverture : © Enabel - Eppo Karsijns

Red Pixl Media

enabel.be

open.enabel.be

Suivez-nous via :



La reproduction de cette publication est autorisée
pour autant que la source soit mentionnée.

Publiée en français, néerlandais et anglais.

Avril 2023

Le rapport d'activités 2022-2023
est également disponible en
version électronique, adaptée
aux tablettes et smartphones.
Scannez ce code :



Inscrivez-vous à notre
newsletter mensuelle :





Agence belge de développement
Rue Haute 147 - 1000 Bruxelles
T +32 2 505 37 00
info@enabel.be
enabel.be



Belgique

partenaire du développement